



INSTITUT SAINT-LUC

ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

COMMUNICATION DE LA RENTRÉE

Chers parents,

Voilà déjà maintenant trois semaines que votre enfant a rejoint notre établissement afin d'entamer une nouvelle année scolaire. J'espère qu'il commence à y trouver sa place et que petit à petit, guidé par une communauté éducative profondément animée des valeurs humanistes lasalliennes, il pourra avancer sereinement dans la construction de son projet de vie.

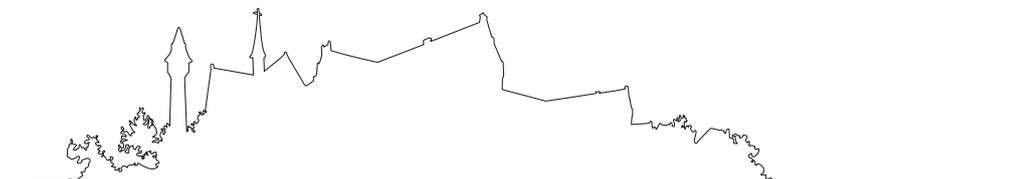
« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. » *Benjamin Franklin*

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. » *Nelson Mandela*

Tout au long de sa scolarité, chaque élève sera perçu dans sa globalité. Il est indispensable de développer avec harmonie les dimensions humaines et pédagogiques. Nous tenterons, au quotidien, de répondre au mieux à cette belle mission qui nous est confiée.

Je vous souhaite, Chers parents, ainsi qu'à votre enfant une année riche en découvertes, apprentissages et humanité.

Vincent PAROTTE
DIRECTEUR





📖 Bulletins – Informations aux Parents

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. **Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.** Si le bulletin n'établit avec les parents qu'un lien périodique (permettant de suivre l'évolution du travail et du comportement s'il y a lieu), le journal de classe constitue un lien quotidien. N'hésitez pas à le consulter, à l'utiliser pour tout commentaire avec les professeurs de la classe.

Les bulletins sont remis directement aux élèves. Ils seront néanmoins consultables en ligne sur le site <http://isltparent.be>. Il vous suffira d'encoder le **login** figurant sur la carte d'étudiant de votre enfant. Prenez-en bonne note !

Le journal de classe des élèves est disponible en ligne à la même adresse. La procédure d'utilisation et de connexion est explicitée dans le document annexe (**voir document Bulluc**).

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique « **agenda** » sur le même site : vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

Le site internet <http://islt.be> ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.

📖 Éducateurs & éducatrices

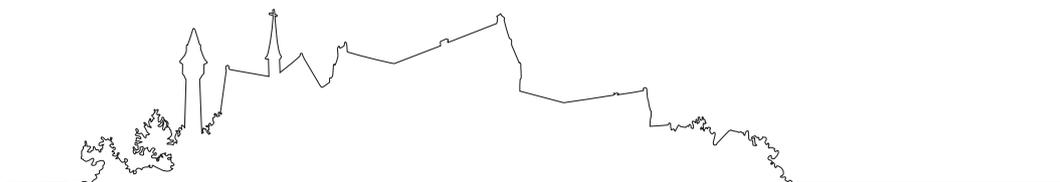
Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

ÉDUCATEUR	SECTION	G.S.M.
M. Tony Flament	3 ^e C, 4 ^e C, 3 ^e D, 4 ^e D <i>tonyflament@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 57
M. Jean-Marc Delneste	1 ^{er} degré, 3 ^e TT, 4 ^e TT, 3 ^e V <i>jeanmarcdelneste@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 75
M. Patrick Bausier	5 ^e D, 6 ^e D, 5 ^e V, 6 ^e V, 5 ^e TT, 6 ^e TT <i>patrickbausier@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 64
M ^{me} Danièle Corvilain	4 ^e V, 5 ^e B, 6 ^e B, 6 ^e C <i>danielecorvilain@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 62
M ^{me} Sandrine Hutsebaut	5 ^e C <i>sandrinhutsebaut@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 58
M ^{me} Eveline Dubois	Sections Ebénisterie et TechnoCom <i>evelinedubois@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 484/48 64 65
M. Antoine Vanneste	Section Métiers de la Publicité <i>antoinevanneste@islt.be</i>	G.S.M.: + 32(0) 483/49 07 66

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit au retour de l'élève, le plus rapidement possible !

Le strict respect des horaires est une obligation: aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).





N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents" de notre site <http://islt.be>.

La Direction se réserve le droit d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un SMS en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

Orientation scolaire et aides sociales

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Médico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi de 9h à 15h.

- **Psychologues: Mesdames Vicky Volon et Adeline Ovaere**
- **Assistant social: Monsieur Damien Stanus**
- **Infirmière: Madame Julie Adam**

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

**Contact PMS: rue Saint-Brice 44 / rue des Sœurs de la Charité 6
7500 Tournai Tél.: 069/22.19.63 Fax: 069/21.07.64**

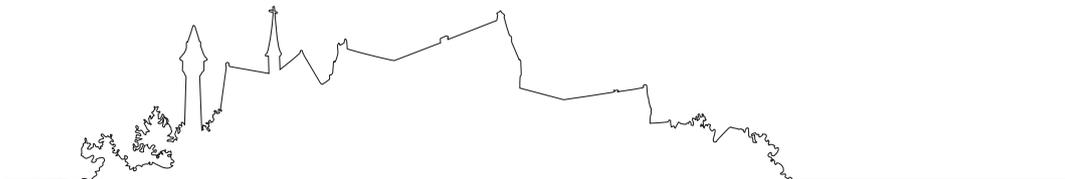
Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6^e technique et 7^e professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur le mercredi 13/11/2019.

Dans ce cadre, nous vous suggérons également:

- **le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais), du 9 au 11 janvier 2020**
- **le Salon SIEP au Lotto Mons Expo, du 20 au 23 mars 2020.**

S.A.S. d'écoute

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordonateur de section.





Esprit Saint-Luc

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités : conférences, projection de films, repas solidaire, concert,...

Activités culturelles et sportives

- **Les voyages scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires**. Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique :**
Il est possible de pratiquer librement diverses activités sportives pendant les récréations et sur le temps de midi. Le matériel et les salles sont mis à la disposition des élèves. Les professeurs d'éducation physique seront présents durant ces périodes.

Procure

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi :	9h00 à 13h30
Mardi :	8h00 à 13h30
Mercredi :	8h00 à 13h30
Jeudi :	8h00 à 13h30

Gestion de la consommation de tabac

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" seront organisées cette année.

Divers projets éco-solidaires sont en train de voir le jour.

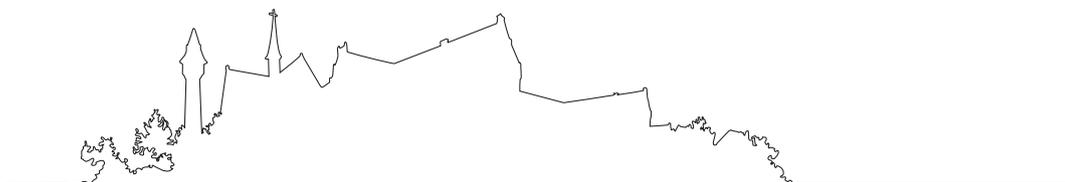
Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

Le mode de fonctionnement proposé est le suivant: **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut.**

Cependant, pour des raisons de sécurité, la direction de l'Institut veut éviter que les élèves ne traversent la chaussée pour aller fumer sur le parking situé en face de l'Institut. C'est pourquoi il sera toléré que les élèves des classes de 5^e, 6^e et 7^e fument dans l'espace balisé du parking élève.

Les élèves mineurs et les élèves des classes de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h25 et 16h35.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.





Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc »

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une **caisse solidarité** par la tenue d'un bar le 1^{er} mai, la vente de pâtisseries lors des réunions de parents, etc.

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile : note de procure, facturation de la comptabilité,...

Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

**« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »**

Mère Térésa

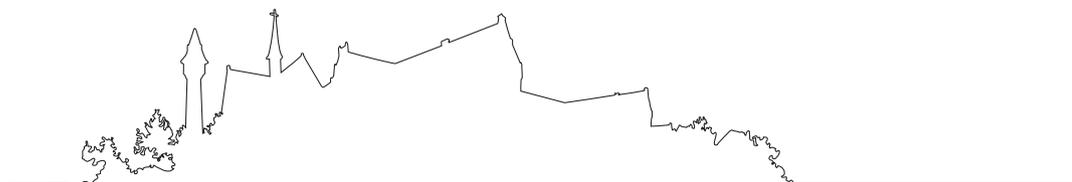
A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,

L'équipe de Direction

NB: Don caisse solidarité

BE 7573 2501 325151 CREG BEBB





Bulletins et journal de classe



Madame, Monsieur,

Les bulletins et le journal de classe sont accessibles en ligne à l'adresse : **<http://isltparent.be>**

Login : matricule que vous trouverez sur la carte d'étudiant de votre enfant (série de 4 chiffres)

Mot de passe : la date de naissance de votre enfant

Une fois connecté(e), l'interface liste vos accès dans le menu de gauche :

1. Le bulletin
2. Le journal de classe
3. Les messages
4. Inscription à la réunion parents-professeurs du 08 / 11 / 2019 de 13h. à 18h.

1. Le bulletin

Le bulletin scolaire informatisé est accessible en ligne en utilisant la procédure expliquée ci-dessus.

Les données sont publiées régulièrement **après chaque réunion de parents (dont vous trouverez les dates dans l'agenda de votre section sur le site <http://islt.be>)**. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à profiter des réunions de parents pour rencontrer les enseignants, titulaires de classe, coordinateurs de section et obtenir des commentaires plus circonstanciés concernant le devenir personnel et scolaire de votre fille ou votre fils. Le bulletin en ligne n'est donc pas un outil de consultation en temps réel.

2. Le journal de classe

Le journal de classe en ligne est d'application pour toutes les classes de l'établissement.

Le journal de classe papier prend la forme d'un carnet de bord et est le premier document officiel de l'élève. Chaque élève l'a reçu à la rentrée. Il doit être complété. Les élèves peuvent se contenter d'utiliser ce carnet de bord manuscrit comme un outil de planification des tâches à effectuer puisque le détail des activités de chaque cours est accessible en ligne. Les services de l'Inspection de la Communauté Française de Belgique pourront exiger que nous leur soumettions le journal de classe manuscrit de l'élève.

Les données accessibles en ligne sont mises à jour en temps réel par les enseignants. Vous y trouverez un descriptif des activités organisées par les enseignants en classe ainsi que les tâches et bilans qu'il/elle a planifiés.

3 modes d'impression sont prévus :

- Journal de classe de la semaine courante ou à venir
- Journal de classe complet
- Échéances à venir (tâches et bilans)



3. Les messages

Si vous désirez communiquer avec l'Institut Saint-Luc, utilisez la page contact du site **<http://islt.be>**.

Les enseignants peuvent prendre contact avec vous via l'interface parents. Il vous est donné la possibilité de leur répondre directement via l'interface.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet fiable, merci d'utiliser le journal de classe conventionnel ou tout autre moyen de communication classique pour contacter l'Institut.

4. Inscription en ligne à la réunion parents-professeurs du 8 novembre 2019

Cet outil en ligne vous permet de choisir un maximum de 5 professeurs et de définir pour chacun d'eux l'horaire auquel vous désirez le/la rencontrer. Cet outil n'est pas pour l'instant activé, il le sera début octobre. Dans la liste des enseignants de votre enfant, vous repérez facilement son titulaire de classe/professeur principal. Nous vous conseillons de le/la rencontrer ainsi que d'autres enseignants de matières dans lesquelles votre enfant éprouve d'éventuelles difficultés.



Réunion de parents

Vendredi 8 novembre, Réunion de parents de 13h00 à 18h.

Madame, Monsieur,

Dans la seconde quinzaine du mois d'octobre, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en ce premier trimestre. Ce vendredi 25 octobre, votre enfant recevra son premier bulletin. Les bulletins que vous recevez régulièrement vous permettent de suivre son évolution scolaire.

Au delà des résultats scolaires, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc ainsi qu'avec les membres du centre P.M.S. (orientation scolaire). Même s'il est légitime de vouloir rencontrer l'ensemble des enseignants, nous vous demandons de vous limiter à **ceux chez qui votre enfant serait en difficulté et en priorité à son professeur principal (titulaire de classe)**.

Si vous désirez rencontrer l'un ou l'autre professeur, nous vous demandons de vous connecter à l'interface <http://isltparent.be> (onglet "Inscription réunion parents / professeurs").

La liste de passage (de 10 minutes en 10 minutes) sera disponible directement sur l'interface en ligne à la fin de votre sélection.

Traditionnellement, le nombre de participants est élevé. Nous vous conseillons de vous inscrire dans les plus brefs délais car les premières demandes sont les plus faciles à satisfaire. En cas de difficultés de connexion, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Date limite d'inscription : 4 novembre.

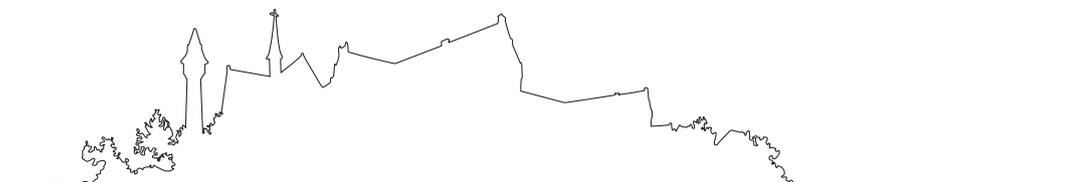
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction

Les résultats de chaque élève seront examinés en Conseil de Classe par l'ensemble des professeurs le lundi 21 octobre 2019.

Les élèves resteront donc à la maison ce jour-là.

Les cours reprendront le mardi 22/10 à 8h25.





Année scolaire 2019-2020: dates à retenir *Section Métiers de la Publicité*

1^{er} trimestre

- Vendredi 27 septembre : congé, fête de la Communauté française.
Fin des cours le jeudi 26 septembre à 16h35
- Lundi 21 octobre : conseils de classe pour le bulletin 1 : cours suspendus.
Reprise des cours le mardi 22 octobre à 8h25.
- Bulletin 1 : vendredi 25 octobre.
- Congé de Toussaint du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre.
- Lundi 11 novembre : Armistice : cours suspendus
Reprise des cours le mardi 12 novembre à 10h20.
- Réunion de parents n°1 : vendredi 8 novembre de 13h à 18h (sur RDV via réservation sur le site <http://isltparent.be>).
- Fin des cours au plus tard le mardi 17 décembre à midi.
- Bulletin 2 et réunion de parents n°2 : vendredi 20 décembre de 9h à 12h. (*sans rendez-vous*)
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2020.

2^e trimestre

- SIPS 5^e et 6^e (*dates à définir*)
- Congé de carnaval : du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020.
- Lundi 9 mars : conseil de classe pour le bulletin 3, cours suspendus.
Reprise des cours le mardi 10 mars à 8h25.
- Bulletin 3 : vendredi 13 mars 2020
- Réunion de parents n°3 : Vendredi 20 mars de 13h à 18h (sur RDV via réservation sur le site <http://isltparent.be>).
- Lundi 23 et mardi 24 mars : journées pédagogiques : cours suspendus
Reprise des cours le mercredi 25 mars à 8h25.
- Jeudi 2 avril : marche parrainée
- Vacances de Pâques : du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2020.

3^e trimestre

- **VENDREDI 1^{ER} MAI 2020 : JOURNÉE " PORTES OUVERTES "**
- Jeudi 21 mai et vendredi 22 mai : congé de l'Ascension
- Lundi 1^{er} juin 2020 : congé, lundi de Pentecôte.
Reprise des cours le mardi 2 juin à 10h20.
- SIPS 5^e : (*date à définir*)
- SIPS 6^e : samedi 13 juin
- Épreuve du CESS : mardi 16 juin, 7^e
- Brevet d'Art 7^e : samedi 20 juin
- Bulletin 4 et réunion de parents n°4 : vendredi 26 juin de 13h00 à 17h30 (*sans rendez-vous*).
Proclamation des 7^e à 18h.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be

